

PROGRAMME ASIE

L'ASIE AU CŒUR DE LA GÉOPOLITIQUE DU PATRIMOINE

ENTRETIEN AVEC EMMANUEL LINCOT,

À PROPOS DE SON LIVRE *GÉOPOLITIQUE DU PATRIMOINE. L'ASIE D'ABOU DABI AU JAPON*
(MkF, 2021).

Réalisé par Barthélémy COURMONT

DIRECTEUR DE RECHERCHE A L'IRIS,
MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE

SEPTEMBRE 2021

ASIA FOCUS #165

BARTHELEMY COURMONT : La géopolitique propose constamment de nouvelles grammaires permettant de mieux comprendre les relations internationales. La géoéconomie en est l'exemple le plus connu, mais on retrouve cette tentation de relier le champ des relations internationales à une multitude d'autres disciplines. Dans votre ouvrage, vous avez choisi d'associer géopolitique et patrimoine. Pouvez-vous nous expliquer cette démarche ?

EMMANUEL LINCOT : C'est d'abord lié à mon propre parcours. Je suis à la fois historien de l'art et spécialiste des relations internationales, de la Chine et de sa politique étrangère plus particulièrement. Dans ce livre, j'aborde la question du Soft Power aussi bien que des luttes d'influences sous un angle inédit. C'était une façon de croiser à la fois l'histoire des relations internationales et des sensibilités d'opinion, mais aussi le monde de l'art et de la culture comme enjeu mémoriel et politique. Que ce soit à travers son ancrage institutionnel ou par l'usage des outils numériques qui en permettent la dématérialisation, le patrimoine s'avère un extraordinaire vivier pour l'élaboration d'une diplomatie de l'objet. Elle nous incite à repenser le patrimoine non plus sur le mode des représentations post-coloniales (comme celles qui ont cours dans les campagnes de demande de restitution des œuvres africaines vis-à-vis de l'Europe...), mais bien d'après d'autres critères moins univoques que le rapport idéologiquement stérile qu'entretiennent à ce sujet les pays du Nord et ceux du Sud.

Par ailleurs, il ne fait aucun doute, comme l'a étudié jadis Marcel Mauss, que si le don tributaire a caractérisé des siècles durant la pratique des relations humaines, sa problématique semble avoir été délaissée de toute réflexion en matière de relations internationales contemporaines. Or, dans bien des régions du monde comme en Chine, dans les pays arabes ou en Afrique, l'économie du don ne constituait pas une sphère radicalement séparée de l'économie du paiement, du contrat et de l'alliance. Les trois s'interpénétraient au point que tout homme de bien devait souscrire à des usages perçus aujourd'hui comme archaïques et qui, dans ces sociétés, ne l'étaient et ne le sont d'ailleurs toujours pas.

Force est de constater que les sociétés européennes d'ancien régime ne fonctionnaient pas autrement. L'attribution de bénéfices, l'offre généreuse et gratuite d'un service ou l'envoi d'un cadeau se font peut-être de nos jours d'une manière plus discrète, mais ces pratiques n'en restent pas moins importantes. Le contournement de la loi sur l'inaliénabilité des œuvres par le Président Nicolas Sarkozy en prêtant pour cinq ans — renouvelables — des documents royaux pillés par la marine française auprès de la Corée du Sud va dans ce sens. Et le geste présidentiel peut bien sûr se décliner sous d'autres formes. La diplomatie animalière en est une. Dans l'histoire des échanges diplomatiques, elle est très ancienne. Légendaire ou avérée, on pense au don d'un éléphant blanc par le Calife Haroun Ar Rachid à Charlemagne. On pense également aux chameaux offerts au Basileus de Perse par les peuples de la Bactriane ou encore aux chevaux du Ferghana auprès des empereurs de Chine. Que l'Élysée adresse comme présent un cheval de la garde républicaine à Pékin s'inscrit a priori dans cette continuité. À une inversion près : le nom traduit en chinois de « Macron » (*Makelong*) signifie littéralement : « le cheval qui domine le dragon ». Il peut aussi faire écho au cheval de Troie, à l'art de la mêtis (de la ruse) des anciens Grecs. Bref, il convoque un ensemble de signifiants qui auront eu l'audace d'exprimer par le choix d'un symbole la formulation implicite d'une autre politique vis-à-vis de Pékin, en plus que de rappeler le savoir-faire patrimonial de la France dans le domaine équestre.

Mais d'autres reconfigurations public-privé sont à l'œuvre dans le domaine de la géopolitique culturelle. Le don tributaire peut s'exercer en milieu religieux. La transmission de reliques bouddhistes comme l'illustre la politique engagée par Pékin dans son rapprochement avec le Sri Lanka est un exemple. Le voyage d'icônes échangées entre l'Église orthodoxe russe et les fidèles du monde slave en est un autre. La charge à la fois émotionnelle et sacrée de ces objets prend un relief tout particulier lorsque leur « aura » et les valeurs auxquelles ils se rattachent leur ont été confisquées. On pense ici aux restes humains des musées américains rendus aux familles des descendants amérindiens ou plus récemment aux têtes maories du musée de Rouen restituées à la Nouvelle-Zélande. Même si ces initiatives s'exercent en marge voire contre le pouvoir

régalien, ce dernier finit le plus souvent par les assimiler à la panoplie de moyens qu'il convoque en matière de politique étrangère. On notera ainsi que le pouvoir d'un Vladimir Poutine n'est pas indifférent aux initiatives du clergé non plus qu'à une mythologie politique renaissante et impériale reconnaissant à Moscou son statut de « troisième Rome ». S'exerce par ces différents canaux une diplomatie informelle. C'est celle des réseaux transnationaux qui réunissent à la fois des figures spirituelles, des collectionneurs, des acteurs de la philanthropie internationale, de l'expertise, de la négociation financière et stratégique.

BARTHELEMY COURMONT : L'Asie concentre des cultures très distinctes et un patrimoine très riche. En quoi s'agit-il du terrain de jeu idéal pour décrire les phénomènes de la géopolitique du patrimoine ?

EMMANUEL LINCOT : L'Asie (aires arabo-persane, indienne et chinoise) est le champ exploratoire de ce livre, car la diversité de son patrimoine montre que ce continent est la matrice d'un très grand nombre d'enjeux géopolitiques dont la culture est l'un des plus puissants ressorts. Sans pour autant marginaliser l'Occident qui, dans un effet miroir, sert de repoussoir ou de modèle à ses propres innovations, cette vaste région du monde confirme par son dynamisme une désoccidentalisation des lieux de la culture. Elle montre aussi qu'une patrimonialisation des arts et des coutumes aborigènes comme à Taïwan — laquelle est aussi à l'œuvre au sein même de confessions religieuses, tels les sikhs de l'espace indien — n'est plus exclusivement associée à une entreprise d'exotisation. Si elle sert des intérêts politiques — s'opposer à la Chine continentale pour l'un, être un levier de la politique étrangère du Pakistan à l'égard de son voisin indien pour l'autre... —, elle nous incite à repenser le patrimoine d'après d'autres critères qui nous rappellent que toute forme de revendication ou d'affirmation en matière patrimoniale est de toute façon un acte politique. Il génère en lui, ou contre lui, le ferment de contestations ou de contre-propositions qui en dénaturent toujours les objectifs premiers. Plusieurs exemples historiques : c'est au nom de la civilisation que la France aidera le Cambodge à

reconstruire le temple d'Angkor. Désormais, il figure symboliquement au centre du drapeau national khmer. C'est au nom par ailleurs d'une possible conciliation entre marxisme éclairé et islam que la Russie soviétique aidera à reconstruire les monuments de Samarcande, Boukhara et Khiva en Asie centrale. Toutefois, ni Paris ni Moscou n'avaient prévu dans cet élan de générosité que ces monuments deviendraient un jour le signe de ralliements identitaires de peuples défendant leur indépendance. Retournement géopolitique. Au point où pour ce qui concerne l'Ouzbékistan, l'une des premières décisions prises par le gouvernement d'Islam Karimov fut d'attacher une importance toute particulière à la réhabilitation du passé et de la langue ouzbek. Nombre de sanctuaires qui, pour des raisons idéologiques (la lutte contre les superstitions soufies), avaient été délaissés par les Soviétiques dès les années quatre-vingt-dix, et bénéficièrent ainsi d'une revalorisation. Ainsi fut-il décidé de restaurer le mausolée d'Abu-Bakr, un descendant du Prophète. Le mausolée d'Al-Bukhari, père de la tradition exégétique du Coran (les fameux Hadiths), faisait quant à lui l'objet d'une surveillance toute particulière des nouvelles autorités de Tachkent : elles refusaient d'en laisser la quasi-reconstruction à des puissances étrangères telles que l'Arabie Saoudite, soupçonnées d'immixtions intégristes.

Ce qui est observable pour l'Ouzbékistan l'est aussi pour l'Azerbaïdjan et les pays du Caucase, que convoitent sur le plan à la fois culturel et religieux d'autres puissances régionales telles que la Turquie et l'Iran. Le patrimoine recouvre alors une tout autre dimension, celle d'un Soft Power ne laissant aucun doute quant à son instrumentalisation à des fins qui sont celles notamment d'une affirmation politique. Que l'un des États les plus fermés de la planète comme la Corée du Nord ait démarché auprès de l'UNESCO, afin de faire reconnaître la valeur historique des tombeaux du royaume de Koguryo (du I^{er} au VII^e siècles de notre ère), va dans le sens d'une reconnaissance diplomatique que lui refuse encore une majorité des pays de la communauté internationale. Que la junte militaire birmane ait en revanche longtemps refusé d'inscrire au Patrimoine de l'humanité le site de Bagan correspond à une volonté de ne subir sur son territoire aucune ingérence étrangère. Cette défense de la souveraineté aura un coût particulièrement élevé

: la détérioration irréversible des temples birmanes, de leurs peintures bouddhistes séculaires, au mépris de toutes les conventions internationales. Toutefois, Bagan finalement inscrit sur la liste de l'UNESCO en 2019 aura été certainement pour le Myanmar l'un des rares contre-exemples confirmant une tendance dominante et observable à l'échelle du monde. C'est bien la recherche systématique d'une reconnaissance de l'UNESCO qui prévaut. L'attraction d'un tourisme de masse engendrant des devises étant l'un des principaux mobiles. Se comprend mieux en tout cas que les notions apparemment consensuelles de « patrimoine mondial » et de « patrimoine immatériel » peuvent poser question et sont l'objet d'enjeux éminemment politiques et d'implications économiques. L'un des exemples les plus illustratifs étant la polémique qui oppose la Corée du Sud à la Chine sur l'héritage et l'origine même de Confucius. Ces notions sont d'une importance capitale pour l'image et la place des États sur la scène internationale, mais aussi pour les revendications identitaires de communautés qui s'en trouvent ainsi valorisées. Ainsi, n'hésite-t-on pas à « unescoïser » nombre de sites comme en Chine pour développer une mise en tourisme intensive des lieux, au détriment de leur authenticité. En d'autres mots, et nous l'aurons compris, l'Asie offre un champ de réflexions immenses qui, dans la corrélation patrimoine et enjeux politiques, reste relativement peu exploré.

BARTHELEMY COURMONT : Pour les réalistes, le patrimoine renvoie notamment à l'identité nationale, ce qui justifie sa protection. Les sociétés asiatiques se sont-elles construites autour de ces référents culturels ? Relève-t-on des différences profondes d'un pays à l'autre ?

EMMANUEL LINCOT : Assurément, pour des pays qui ont été confrontés à des rapports dominants / dominants - le Cambodge ou l'Ouzbékistan étant deux exemples, comme nous l'avons dit plus haut, probants ; le patrimoine sert de socle et de référent à leur identité nationale. Mais ce que ce livre tend à montrer c'est que l'histoire patrimoniale, dans les temps futurs, ne sera plus seulement écrite par les États et leurs musées. Dès la

fin des Trente Glorieuses, se sont exprimées voix minoritaires et contre-cultures qui anticipaient l'entrée en scène de la question environnementale d'une part, la défense des langues et des cultures régionales, d'autre part. Mise en sourdine par l'économie néolibérale triomphante et la globalisation, la légitimité de leurs luttes va revenir en force dans les débats contemporains.

Un Green power pourrait ainsi accompagner voire se substituer aux défenses des minorités (Red and Black Powers - comme l'a rappelé avec force, en 2020, la mort de *George Floyd aux Etats-Unis – et / ou genders*) que connaissent les États-Unis, mais aussi, et dans leur prolongement, l'Europe et d'autres régions profondément occidentalisées comme le sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou la Nouvelle-Calédonie. L'Océanie est en cela un laboratoire d'observation avant-gardiste pour des tendances qui ont cours comme l'éclosion de singularités communautaristes. Signe des temps : Paris semble en avoir pris la mesure en nommant très symboliquement Emmanuel Kasarhérou, Kanak par son père, et non moins conservateur du patrimoine, à la tête du Musée du Quai-Branly. Que la population aborigène ait par ailleurs obtenu en Nouvelle-Zélande la reconnaissance de l'un de ses fleuves comme personnalité juridique va également dans ce sens. Que cette reconnaissance aille de pair avec une réhabilitation par la culture des « grands espaces sauvages » (*wilderness*) ne fait aucun doute non plus.

En France même, les notions d'« espace » ou de « patrimoine naturel », très tôt investies par les artistes, les ethnologues ou les folkloristes ont concurrencé les « lieux de mémoire » si chers à un Pierre Nora comme assises fondatrices et patrimoniales à partir desquelles devait se dérouler le grand récit national. L'ouverture d'une pratique sociale de narrativité du passé à un dialogue entre experts et profanes n'est pas la moindre caractéristique d'une démocratie participative se libérant de ses mythes les plus intimidants comme l'appelait de ses vœux le philosophe John Dewey. Elle fait appel à une approche pragmatique des enjeux patrimoniaux. Rien de surprenant si, en France, et dans la poursuite des utopies nées avec mai 68, ont éclos les écomusées. Comme le remarque Yves Winkin, ces derniers ont cherché à se construire comme des alternatives aux musées

traditionnels. Qu'un Chris Dercon, aujourd'hui Président de la Réunion des Musées Nationaux (RMN), veuille imaginer le musée comme lieu de nouvelles expériences en nouant davantage avec les pratiques du théâtre participe en somme de la même idée.

Ce décloisonnement correspond à une initiative plus générale : de nouveaux rituels s'inventent dans ces institutions pour séduire un public en quête d'expériences individuelles et/ou collectives. N'est-ce pas la réponse donnée par ces pays que sont l'Arabie Saoudite, mais aussi la Chine où des musées sans collection voient le jour, et qui finissent par attirer contre toute attente un public sans cesse plus nombreux ? Il n'est ni érudit ni désireux d'approfondir ses connaissances livresques sur l'art. Il cherche un nouvel éveil à travers une sensation première. Celle d'avoir pu participer à une cérémonie performative, et souvent exclusive donc élitiste dans les critères sélectifs qui s'imposent à lui. Mais ces institutions que fréquente ce nouveau public sont-elles de véritables musées ? Si oui, parce que vides, ils n'ont assurément aucune vocation universelle. Désormais, le musée de l'Autre (arabe, chinois...) n'est plus cette machine à s'approprier le monde. Non plus qu'à produire le monde. Il ne s'agit pas non plus de ces « non-lieux » que Marc Augé associait à la surmodernité, mais bien davantage des lieux juxtaposés, en marge d'un pouvoir toujours jaloux de ses prérogatives. De sa survie dépend la mise en scène récurrente de nécessaires exutoires visant à conforter l'oligarchie dans son exclusivité et ses privilèges sociaux.

BARTHELEMY COURMONT : Même si elle n'est pas récente, la destruction du patrimoine s'est invitée dans les études de sécurité. Les exemples de Palmyre ou du musée de Mossoul ont fait suite à la destruction des bouddhas de Bamiyan en 2001. Comment expliquer ces actes de vandalisme ? Sont-ils la manifestation d'une ignorance, ou s'agit-il d'un acte politique murement réfléchi ?

EMMANUEL LINCOT : Politique, le vandalisme n'est pas un acte de violence gratuit. Il s'agit toujours d'instaurer un temps neuf dans un espace rénové. Daech adhère à cette logique. Cette violence fabrique à la fois de l'identité et de nouvelles frontières. Ainsi, la

destruction symbolique d'un temple participe de la même logique que le meurtre ritualisé d'un opposant. Leur impact ne peut exister qu'avec l'enthousiasme ou le scandale d'une audience. Mais loin d'avoir innové en ce troisième millénaire, Daech eut des prédécesseurs des plus funestes dont il faut rappeler l'importance : les talibans. Le Mollah Omar, qui les a dirigés, a acquis sa légitimité dans les combats menés dans les années quatre-vingt contre les Soviétiques. De 1996 à 2001, il bénéficie du soutien diplomatique et financier de quatre pays (Pakistan, Arabie Saoudite, Émirats arabes unis et Chine). Son soutien à Al-Qaida et Ben Laden, accueillis sur le sol afghan, radicalise le régime. Le 26 février 2001, le Collège des Oulémas prend fait et cause pour les positions iconoclastes que défendent les plus extrémistes. Un décret ordonnant l'élimination des sanctuaires non islamiques du pays est voté. C'est dans ce contexte que le musée de Kaboul est détruit. Des pièces exceptionnelles gréco-bouddhiques témoignant des échanges culturels entre l'Europe et l'Asie du temps d'Alexandre le Grand sont à jamais perdues. Le 14 mars, c'est le Bouddha de Bâmiyân que les talibans dynamitent. Des démarches appelant à une plus grande clémence ont été entreprises par l'UNESCO, l'Université Al-Azhar, le MOMA, des États bouddhistes, voire l'Iran. Elles échouent toutes à convaincre des talibans farouchement déterminés. Le choix de cette date n'est pas anodin. Il correspond à l'Aïd-el-Kébir. Une centaine de vaches — et non des ovins — est tuée à cette occasion, dont douze dans l'ancien palais présidentiel.

C'est évidemment l'Inde qui est ici visée, mais aussi les pays bouddhistes. Il s'agit aussi de faire comprendre à l'Occident que son soutien jusqu'au-boutiste à l'ex-Président Burhanuddin Rablan, lequel continue impunément d'être reçu à l'ONU, aura un coût. Au niveau local, la région du Bouddha de Bâmiyân est constituée majoritairement de Hazaras. Ethnie que l'on dit d'origine mongole, elle est chiite alors que les talibans, majoritairement constitués de Pachtounes sont sunnites. Des légendes très anciennes associent le Bouddha à l'histoire de Salsal, un héros roturier s'éprenant d'une princesse, Sha Hnama dont l'amour maudit les métamorphosera en pierre. C'est le mythe d'une dyade comparable à celle d'Orphée et Eurydice narrée par Ovide, dans son contexte arabo-persan. Le lieu d'une passion érotique en tous cas qui ne pouvait trouver grâce aux yeux des talibans. L'artiste Pascal Convert, dans une remarquable série photographique — « Revoir Bamiyan »

(2018)¹ — a rendu hommage à ce site qui, durant l'entre-deux-guerres, fut fouillé par des Français et notamment, le couple Hackin. C'est à lui que le musée Guimet doit ses collections afghanes. Et une forte présence française dans le domaine de l'archéologie en Afghanistan qui ne s'est depuis jamais démentie.

Voulait-on porter atteinte à une certaine tradition orientaliste européenne, française notamment - Paris s'étant vu reconnaître au siècle précédent la quasi-exclusivité d'un droit de fouille par les autorités de Kaboul sur l'ensemble du territoire - en détruisant cette sculpture monumentale ? Contestait-on un monde globalisé qu'exaltait avec l'effondrement de l'URSS la redécouverte des Routes de la soie ? Rien n'est moins sûr et le retour des talibans à Kaboul, le 15 août dernier, peut naturellement nous faire craindre le pire.

BARTHELEMY COURMONT : Pour protéger le patrimoine dans des zones de conflits, faut-il renforcer les dispositifs internationaux ? Et si oui, de quelle manière, et avec quel type d'outil ?

EMMANUEL LINCOT : C'est le Japon, à travers la figure d'Ikuo Hirayama (1930-2009), ambassadeur de son pays auprès de l'UNESCO qui pour l'époque la plus récente a été un pionnier en plaidant au sujet de pièces archéologiques afghanes pour la création d'une catégorie nouvelle, celle de patrimoine « réfugié » ; l'idée a été reprise en 2016 par le Président François Hollande, en vue d'établir un « droit d'asile pour les œuvres ». L'un des plus anciens dispositifs remonte par ailleurs à la signature du Pacte Roerich à la Maison-Blanche en 1935. Nombre de principes juridiques, ne faisant aucune concession à la nécessité militaire pour justifier de la destruction du patrimoine, y furent arrêtés. On y vit les principes d'un irénisme que défendaient les milieux théosophiques de l'entre-deux-guerres. Et naturellement, ces principes furent systématiquement bafoués dans les années qui suivirent. Nombre de ces principes ont été repris dans la Convention internationale sur la protection du patrimoine de La Haye (1954). L'Alliance Internationale pour la Protection du Patrimoine dans les zones en conflit (ALIPH) agit

¹ <http://www.pascalconvert.fr/temps/revoirbamiyan.html>

beaucoup dans la sensibilisation des populations du Moyen-Orient à la restauration de leur patrimoine. Mais fondamentalement, ses moyens demeurent dérisoires.

BARTHELEMY COURMONT : À l'inverse de la tentation du vandalisme, certaines sociétés se tournent vers une réappropriation de leur patrimoine historique et culturel, notamment en réclamant la restitution d'œuvres accaparées par d'autres pays, pendant la période coloniale en particulier. Ce mouvement va-t-il s'intensifier ? Que nous apprend-il sur les relations internationales contemporaines et futures ?

EMMANUEL LINCOT : Touchant au divin, aux symboles de la puissance et à la culture, le patrimoine est un outil d'influence et de séduction dans la compétition internationale. Le discours du Président français Emmanuel Macron en 2017 sur la nécessaire restitution du patrimoine africain aura été un jalon déterminant dans ces enjeux. C'est au cours du long XIXe siècle européen que les pillages patrimoniaux ont été les plus nombreux en Afrique comme en Asie. Une typologie de la prise reste à écrire, pour chacun de ces continents. Pour ce qui concerne l'Afrique, les recherches entreprises à ce sujet par Bénédicte Savoye et Felwine Sarr sont édifiantes. Un État comme la France s'était longtemps réfugié derrière le principe d'inaliénabilité juridique pour refuser toutes formes de négociations quant au rapatriement éventuel de ce patrimoine.

La restitution récente d'objets royaux au Bénin marque un changement significatif même s'il demeure une exception qui confirme généralement la règle. Dans ce rapport de forces entre anciennes puissances coloniales et ex-colonisés se mêlent souvent des sentiments de rancœur voire de racisme partagé. On bute en réalité sur le statut même de ces objets. Tous n'ont pas été pillés. Ils ont parfois été des cadeaux diplomatiques ou achetés sur le marché de l'art. Ils ont été désinvestis de leur charge symbolique pour devenir des objets évalués d'après des critères à la fois mercantiles et esthétiques. Ces critères que l'on doit à des générations de collectionneurs et d'artistes européens (cubistes, néo-expressionnistes ou surréalistes...) sont à l'origine des arts africains, de leur invention

proprement dite. L'argument massue est de rappeler que ces pays du tiers-monde n'ont pas les moyens financiers, non plus que le savoir-faire en matière de conservation patrimoniale nécessaire pour protéger et exposer les collections revendiquées. Le précédent malheureux subi par le musée de Tervuren en Belgique restituant sous la pression du dirigeant Mobutu un certain nombre d'objets congolais — objets depuis lors disparus — a engendré nombre d'inhibitions.

À travers ces différends se pose un problème anthropologique qui est bien celui du don, du contre-don et de la réparation. L'exemple cristallisant sans doute les passions nationalistes les plus grandes est le pillage du Palais d'Été à Pékin en 1860 par les franco-britanniques. Hypermnésique, le Parti Communiste Chinois en a fait son cheval de bataille pour galvaniser l'opinion dans une vindicte revancharde. C'est un exutoire commode lui permettant de passer sous silence les quatre-vingts millions de morts de la période maoïste, ainsi que les massacres de Tiananmen (1989) pour lesquels il ne s'est jamais excusé... Il n'est pas inutile de rappeler non plus que si ce patrimoine n'avait pas été emporté en Europe, les Gardes Rouges se seraient vraisemblablement chargés de le détruire durant la Révolution culturelle. Mais là encore le risque est de tomber dans le débat oiseux, et de pointer du doigt des boucs émissaires. De toute évidence, ces demandes de restitution vont se multiplier. À charge pour les législateurs de définir de nouveaux dispositifs juridiques et de justes compromis. Car il existe un point d'intersection entre la biographie des peuples, les objets qui les entourent, l'imaginaire qui s'en nourrit ou les frontières qui les séparent.

Une économie de l'échange s'est développée autour de ces objets. Que ce soit en tant qu'offrandes, indices d'une prédation plus grande ou émotions qu'ils suscitent en se survivant par le discours et l'émotion produite. « Agency » : c'est ainsi que l'on désigne en langue anglaise toute énergie vectrice de relations futures. Ces objets peuvent ainsi devenir ce que Krzysztof Pomian appelait des « sémiophores », c'est-à-dire des objets porteurs de nouveaux sens transcendant les appartenances nationales.

BARTHELEMY COURMONT : Plusieurs États cherchent également à proposer de véritables vitrines d'un patrimoine international, et en font une véritable stratégie de soft power. Le cas d'Abou Dhabi et de son Louvre est ici éclairant. Comment interpréter cette volonté d'accéder au statut de puissance culturelle mondiale ?

EMMANUEL LINCOT : L'intérêt porté par les chefs d'État au patrimoine aujourd'hui n'est pas étranger à cette quête de sens. Bien sûr leur tentation est grande de vouloir se draper dans le rôle du Prince idéal esthète et cultivé comme Machiavel le décrivait. Mais une chose a changé avec le XXI^e siècle et les nouvelles technologies : on accorde désormais plus d'importance aux images qu'aux mots. Voir en 2017 le Président Emmanuel Macron poser devant un bronze de Shiva à l'inauguration du Louvre Abou Dhabi ou le Pape François, deux ans plus tard, devant le musée ethnologique du Vatican vaut mieux qu'un discours : l'instantanéité d'une image semble marquer la fin de Babel, le mythe multiséculaire d'une division de l'humanité par les langues. Les politiques et les États l'ont parfaitement intégré y compris dans la polémique qu'ils déclenchent en s'invitant dans le domaine très sensible d'une participation symbolique ou financière vis-à-vis de pays étrangers. Je pense ici à l'exposition d'une partie de la collection qatarie al-Thani à l'Hôtel de La Marine sur la place de la Concorde à Paris, et qui a dû revoir à la baisse ses ambitions premières...

BARTHELEMY COURMONT : Le Soft Power s'impose dans de nombreuses sociétés asiatiques. La Chine, qui en a fait une stratégie officielle, l'associe à sa culture, en un étrange basculement un demi-siècle après les ravages des gardes rouges. Est-ce une réinvention du concept de Joseph Nye, ou une sorte de nouvelle révolution culturelle ?

EMMANUEL LINCOT : Dans la révolution conservatrice qu'il entend mener, Xi Jinping remet à l'honneur les dynasties impériales, et plus particulièrement celle des Song. Associée au courant néo-confucianiste auquel la propagande du régime se réfère constamment, cette période a été non seulement réhabilitée — après avoir été honnie par

l'idéologie maoïste —, mais elle a maintenant valeur d'excellence dans l'imaginaire collectif. Désormais, la référence à cette période tout aristocratique du savoir doit coexister avec une conception marxiste et égalitaire empruntée au fonds idéologique européen. Car c'est par le truchement des musées introduits au XIXe siècle par les Européens que les élites réformatrices chinoises se sont initiées à l'ensemble des savoirs muséaux modernes (de l'anthropologie aux Beaux-Arts, de la géographie aux sciences naturelles) accessibles à tous. L'histoire, conçue comme le récit du progrès et de la téléologie nationaliste, tient toujours une place centrale dans l'architecture de cette entreprise encyclopédique et dans le projet plus large d'édification d'une citoyenneté nouvelle.

C'est cette image hybride de la Chine que le régime entend promouvoir aussi à l'étranger. La Chine comme tous les autres pays a repris l'expression de Nye. Tous engagent des moyens pour se singulariser et se faire entendre au point où cette expression de Soft Power est devenue confondante. Dictatures et démocraties engagent-elles des moyens similaires pour séduire des opinions étrangères, par exemple ? Si le pouvoir régalien relève d'une tradition forte et séculaire en matière culturelle tant en France qu'en Chine, les moyens sollicités et les buts envisagés sont évidemment opposés. Aucune initiative émanant de la société civile chinoise seule et à destination de l'étranger ne peut être réalisée sans l'assentiment du Parti. Il en va différemment pour la France où les initiatives privées dépassent de loin celles mises en œuvre ou soutenues exclusivement par l'État.

C'est la raison pour laquelle je parle dans mon précédent livre de Sharp Power pour la Chine². 'Sharp' signifie dur, intrusif en langue anglaise ...Il signifie la mobilisation à la fois de moyens de propagande (chaînes de télévision appartenant à l'Etat-Parti...) et le contrôle de l'information par l'imposition d'un discours exclusif qui est celui de l'Etat-Parti. Les Instituts Confucius relaient ce discours et créent des inhibitions, des formes d'autocensure, auprès des universitaires dans leur liberté de critiquer la Chine. Le Sharp Power désigne aussi la capacité de distiller des fake news pour déstabiliser le camp adverse et l'affaiblir. L'actuel ambassadeur de Chine en France est passé maître en la matière. Défenseur acharné de la diplomatie des « loups guerriers », ce dernier a été

² Emmanuel Lincot, *Chine, une nouvelle puissance culturelle ? Soft power et Sharp power*, Paris, MkF, 2019

convoqué par deux fois pour remontrances par Jean-Yves Le Drian, Ministre des Affaires étrangères...Le Sharp est en cela très différent du Soft Power et la Chine, en cela n'a en rien renoncé à sa culture politique la plus fondamentale : celle se référant au marxisme-léninisme. En cela rien de nouveau même si les référents historiques se multiplient et la technique offre à l'Etat-Parti des capacités de diffusion à l'échelle du monde qui, elles, sont absolument inédites.

BARTHELEMY COURMONT : En réponse aux offensives culturelles chinoises, des sociétés comme Hong Kong, Taïwan et même Singapour, dans ce monde chinois pluriel, mettent en avant leurs identités culturelles et surtout politiques. Ces batailles du patrimoine sont-elles inédites ?

EMMANUEL LINCOT : Elles remontent à la première modernité correspondant pour Singapour et Hong Kong à la colonisation britannique et pour Taïwan à celle du Japon. Et puis, pour chacune de ces entités situées sur les marges du monde chinois, on a assisté à une rébellion des cultures s'affirmant aujourd'hui comme autres : autres à la culture continentale chinoise. En cela, la reconnaissance des langues vernaculaires comme patrimoine immatériel est devenue un puissant levier de contestation. La protection, comme à Taïwan, du patrimoine aborigène ou japonais est une autre façon pour l'île de cultiver ainsi sa distance vis-à-vis de la Chine continentale et partant, de notamment redécouvrir les liens identitaires et linguistiques beaucoup plus anciens qui la lie au monde océanien.

BARTHELEMY COURMONT : Pendant des décennies, l'un des arguments de Taïwan face à la Chine était la revendication de l'héritage culturel chinois, incarné par le musée du Palais de Taipei, face à une Chine continentale soucieuse d'éliminer ses « vieilleries ». Comment Taïwan peut-il désormais réinventer cette différence avec son voisin, dès lors que Pékin se réapproprie son patrimoine ?

EMMANUEL LINCOT : L'un des grands poncifs du discours taïwanais (auquel beaucoup d'insulaires adhèrent encore aujourd'hui) était de dire : la tradition chinoise, c'est nous qui l'incarbons. Voyez la collection du Palais de Taipei, voyez l'usage de nos caractères traditionnels chinois... Ces arguments manquent aujourd'hui de poids face à un régime chinois qui réhabilite largement une culture qu'il s'était acharné à détruire ; une culture somme toute très largement réinventée d'ailleurs. Mais la différenciation de l'île vis-à-vis du continent s'est caractérisée par sa démocratisation et son indigénisation (*bentuhua*) initiées à la fin des années 1980. Dès lors, le regard porté sur l'histoire de Taïwan dans son rapport au continent a radicalement changé. La reconnaissance des cultures aborigènes — véritable cheval de bataille de l'actuelle Présidente Tsai Ing-wen — répond à cet objectif de différenciation.

Ancienne colonie japonaise de 1895 à 1945, Taïwan est devenue par ailleurs, pour tous ceux qui étaient hostiles à la perspective d'une réunification avec la Chine, une opportunité, comme nous l'avons dit plus haut, pour mettre en avant l'expérience japonaise de l'île. Ce choix d'une identité multiculturelle distincte de la Chine monolithique portée par l'imaginaire du parti nationaliste — le Guomindang — et le Parti communiste est une autre façon de s'opposer à Pékin. Il suffit de visiter le Mémorial du massacre de Nankin sur le continent, qui commémore les crimes perpétrés en 1937 contre la population civile chinoise par la soldatesque japonaise, pour comprendre que cette occupation est appréciée très différemment de part et d'autre du détroit. L'appellation même de « Taïwan » aux dépens de « République de Chine » en dit long sur cette distanciation qui n'est pas seulement de nature sémantique. « Taïwanisation » et « désinisation » (*quzhongguohua*) sont allés de pair sur l'île depuis ces dernières décennies au point de mettre en valeur un patrimoine urbain datant de la colonisation japonaise.

L'attachement des Hongkongais au patrimoine britannique comme le Queen's peer ou aux villages de l'ethnie hakka montrent également leur distanciation par rapport à la culture chinoise officielle. C'est que Taïwan et Hong Kong sont le creuset d'histoires davantage ouvertes sur le monde. Les communautés y résidant sont à l'interface entre les deux rives

du Pacifique. En d'autres mots, Taïwan et Hong Kong, par leur vitalité, sont les révélateurs d'une sinophonie très active dont les relais présents aux États-Unis ont fini par développer une « citoyenneté déterritorialisée » (*deterritorialized citizenship*) qui a pour noms emblématiques les cinéastes Ang Lee, John Woo, mais aussi les plasticiens Hung Liu et Wu Mali pour ne citer que quelques figures parmi les plus célèbres (Shu, 2007).

Ce décloisonnement des sociétés taïwanaise et hongkongaise, leur cosmopolitisme et partant, leur mobilité, se heurtent à la tentation impériale exercée par Pékin qui n'a en rien renoncé à ses prérogatives, censoriales notamment. Aire et ville tampons, Taïwan et Hong Kong sont riches de ressources comme on le dirait d'Abou Dhabi pour le monde arabe, conservatoires en l'occurrence ici des mémoires chinoises, des plus anciennes aux plus récentes.

BARTHELEMY COURMONT : Dans le cas du Japon, vous décrivez une « ambivalente question patrimoniale ». Pouvez-vous nous éclairer sur ce sujet ? S'agit-il d'un cas isolé ?

EMMANUEL LINCOT : Ce n'est qu'en 2007 que Tokyo a ratifié la Convention internationale de l'UNESCO (1970) visant à lutter contre le pillage du patrimoine artistique. Toutefois, le Japon n'a toujours pas signé la Convention Unidroit (1995) œuvrant à l'unification des droits privés sur les biens culturels. Ce vide juridique partiel ne permet pas une clarification concernant la provenance non plus que le statut ou l'achat des objets d'art. L'institution la plus symptomatique de cette singularité nippone et qui a été sous les feux de la critique internationale est le musée Miho dont l'origine douteuse des œuvres exposées a soulevé l'indignation de la Chine et du Tadjikistan. En réalité, les contentieux de la sorte avec le Japon sont innombrables. L'État rejetant sa responsabilité, il refuse le plus souvent de s'immiscer dans ces débats.

Il faut dire que nombre de pillages datant de la colonisation ou de la guerre ont été le fait d'hommes d'affaires parfois associés à la pègre. Même si le régime impérial s'appuyait sur

leurs exactions, il n'était que rarement et directement impliqué. La Fondation Sasakawa, du nom d'un ancien criminel de guerre japonais, se targuant d'avoir été le « fasciste le plus riche du monde », racheté et utilisé par les Américains dans leur lutte contre le communisme, est de ces structures qui masquent parfois des opérations qui sont pour le moins peu orthodoxes. Outre des opérations de mécénat ou d'expositions en France (Guimet, Branly...) où elle a ses bureaux de représentation, la fondation — via une de ses branches, la Tokyo Foundation (*Tôkyô Zaidan*) — a diffusé des thèses négationnistes avec la publication en 2005 d'un livre niant le « viol de Nankin » de 1937 (pillages, viols et massacre de 300 000 civils chinois par l'armée impériale japonaise). Elle est également accusée d'avoir facilité par des dons versés à des potentats africains des postes de direction à l'OMS et à l'UNESCO. Liaisons dangereuses sur lesquelles les pays occidentaux ferment généralement les yeux. Pas la Chine, ni même la Corée du Sud qui plaide pour la rétrocession de son patrimoine spolié lors de la colonisation (objet de listes précises établies par l'Office national sud-coréen de gestion du patrimoine).

Si le Japon est un cas d'école, ce n'est évidemment pas le seul exemple en Asie où cette conscientisation patrimoniale est une façon de prendre ses marques vis-à-vis d'anciennes puissances coloniales. Nombre d'exemples pourraient un jour se traduire par des revendications de restitution ou de réparation sur le plan juridique. Je pense au Cambodge vis-à-vis du Japon, à l'Ouzbékistan par rapport à la Russie, à la Birmanie dans ses relations avec son voisin thaï...

BARTHELEMY COURMONT : Dans la péninsule coréenne, les deux pays rivaux semblent engagés dans des politiques culturelles très différentes, et même opposées. Au-delà des tensions politiques et stratégiques, faut-il y voir la manifestation la plus nette de deux trajectoires irréconciliables, et la formulation de deux identités de plus en plus distinctes ?

EMMANUEL LINCOT : Tant à Pyongyang qu'à Séoul, il y a une volonté d'obtenir du Japon, ancienne puissance coloniale, la restitution d'un patrimoine qui a été le plus souvent pillé.

La question du patrimoine y est extrêmement sensible. J'en veux pour preuve les protestations exprimées par l'opinion de la péninsule après que Tokyo ait entamé des démarches afin d'obtenir de l'UNESCO sa protection pour les friches industrielles de l'île d'Hashima, là même où des centaines d'ouvriers avaient été déportés de force pour participer contre leur gré à l'effort de guerre japonais. Au reste, je ne serais pas surpris si la question patrimoniale venait à prendre le relais d'un dédommagement concernant les « femmes (dites) de réconfort ». Si l'instrumentalisation de l'archéologie est moins évidente en Corée du Sud qu'en Corée du Nord, elle participe toutefois d'une volonté de se voir reconnaître dans son prestige, dans son ancienneté quitte à insister, pour les premiers, sur les liens vraisemblables de parenté qui unissaient les premières familles royales entre la péninsule et l'archipel nippon ou, chez les seconds, pour affirmer que le rayonnement royal des premières dynasties coréennes s'affirmait aussi - et au grand dam du pouvoir chinois actuel - sur l'ancienne Mandchourie. Bien sûr les modalités du discours historique et muséographique sont très différentes de part et d'autre de la DMZ, entre les deux Corée. Mais fondamentalement, le sentiment d'appartenance à une certaine 'coréanité' me paraît également très fort.

BARTHELEMY COURMONT : Dans votre ouvrage, vous développez enfin la rivalité entre l'Inde et le Pakistan sur fond de politisation, et parfois même d'idéologie. Contrairement à la péninsule coréenne, ces idéologies sont raciales et religieuses, et pas uniquement politiques. Cela nous ramène-t-il à l'idée selon laquelle les identités culturelles seraient la matrice d'un choc des civilisations, pour reprendre Samuel Huntington ?

EMMANUEL LINCOT : Même si un semblant de réconciliation universelle par le truchement de l'art et du patrimoine paraît s'inscrire dans un idéal toujours plus lointain, et sans vouloir donner raison à Samuel Huntington et au choc annoncé des civilisations, ces deux pays rivaux ont ébauché depuis novembre 2018 une initiative inédite. Ils ont ouvert un corridor vers Kartapur, spécialement conçu à l'intention des pèlerins sikhs

indiens à l'occasion du 550e anniversaire de la disparition du père de la communauté. Faut-il y voir pour les relations indo-pakistantaises une autre façon de concevoir la paix ? Ou plus cyniquement, faut-il voir une initiative en vue de court-circuiter le puissant lobby sikh favorable à l'indépendance de la région ? Les deux sans doute et ce seul exemple montrent que ni les États (surtout lorsqu'ils sont jeunes) n'entendent abandonner le patrimoine dans le choix de leurs prérogatives, ni les communautés (religieuses ou autres) qui y voient un levier pour se voir reconnaître leurs droits. Le patrimoine est donc un champ de forces, mais aussi l'un des symptômes les plus révélateurs des tendances politiques de notre temps. ■

ASIA FOCUS #165

L'ASIE AU CŒUR DE LA GÉOPOLITIQUE DU PATRIMOINE

Entretien avec EMMANUEL LINCOT / Chercheur associé à l'IRIS, professeur à l'Institut Catholique de Paris et sinologue à propos de son livre *Géopolitique du patrimoine. L'Asie d'Abou Dabi au Japon* (MkF, 2021).

Réalisé par BARTHELEMY COURMONT / Directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille

SEPTEMBRE 2021

ASIA FOCUS

Collection sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille, et Emmanuel LINCOT, chercheur associé à l'IRIS et professeur à l'Institut Catholique de Paris – UR « Religion, culture et société » (EA 7403) et sinologue.

courmont@iris-france.org — emmanuel.lincot@gmail.com

PROGRAMME ASIE

Sous la direction de Barthélémy COURMONT, directeur de recherche à l'IRIS, maître de conférences à l'Université catholique de Lille

courmont@iris-france.org

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur
75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

@InstitutIRIS

www.iris-france.org